
Vue d'ensemble

Portrait
de la population

Les inégalités dans l'accès aux hauts diplômes se jouent surtout avant le bac

Olivier Lefebvre*

Sur 100 jeunes entrés en 6^e en 1995, 44 sont désormais titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette proportion varie de 20% pour les enfants d'ouvriers non qualifiés à 76% pour les enfants de cadres ou d'enseignants. Une grande partie des inégalités scolaires se joue avant le baccalauréat. Les chances d'avoir le bac et le type de bac obtenu diffèrent déjà nettement selon le milieu social : parmi les jeunes entrés en 6^e en 1995, près de 90 % des enfants d'enseignants ou de cadres ont eu le bac, contre 40 % des enfants d'ouvriers non qualifiés. L'obtention du bac scientifique varie de 40 % pour les premiers à moins de 10 % pour les seconds. Les parcours continuent de se différencier dans le supérieur, d'autant que les jeunes n'y font pas les mêmes choix d'orientation du fait de niveaux scolaires différents, mais aussi parce qu'ils n'ont pas les mêmes ambitions.

Entre les générations qui ont atteint l'enseignement supérieur à la fin des années 1990 et au milieu des années 2000, l'accès aux diplômes du supérieur est resté stable, même s'il y a davantage de diplômés de niveau bac+3 en raison de la refonte des cursus et diplômes à l'université. Plus récemment, la proportion de diplômés du supérieur a augmenté mais la composition sociale de la population étudiante, et donc les inégalités scolaires, ont relativement peu varié.

Les jeunes entrés en 6^e en 1995 ont quasiment tous terminé leurs études. Le « panel 1995 » a suivi 18 000 jeunes de cette génération et permet de dresser un bilan de leur parcours de formation. Il contient des informations concernant leur scolarité dans l'enseignement secondaire, puis éventuellement dans l'enseignement supérieur : cursus suivi, diplôme(s) obtenu(s), redoublement, etc., ainsi que des informations sur leur famille comme par exemple la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents.

Sur 100 jeunes entrés en 6^e en 1995, 44 sont désormais titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette part qui s'élève à 76 % pour les enfants d'enseignants ou de cadres¹ n'est que de 31 % pour les enfants d'ouvriers qualifiés et 20 % pour les enfants

Repères

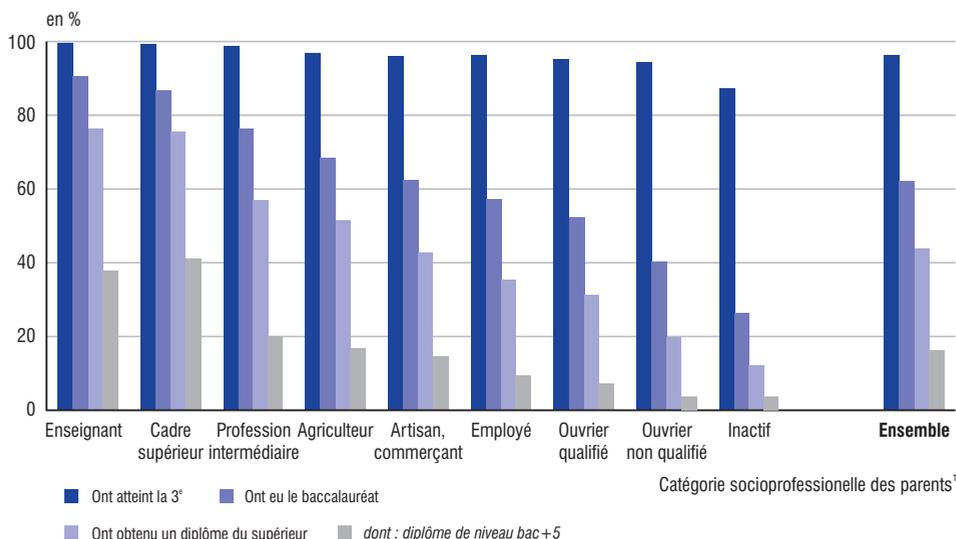
- 15 millions d'élèves, apprentis ou étudiants à la rentrée 2011.
40 % des jeunes de 18 à 25 ans sont encore scolarisés. *voir fiche 2.5*
- Le taux de réussite au bac est de 85,7 % en 2011. *voir fiche 2.6*
- 13,5 % des jeunes sont « sortants précoces » dans l'Union européenne à 27 en 2011 ;
12 % en France. *voir fiche 6.2*
- La dépense intérieure d'éducation représente 6,9 % du PIB en 2011. *voir fiche 2.7*

* Olivier Lefebvre, SIES.

1. Il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle du père, ou, si cette information est manquante ou sans objet, de celle de la mère.

d'ouvriers non qualifiés (figure 1). De plus, pour les jeunes issus de milieux d'enseignants ou de cadres, le diplôme obtenu est plus souvent de niveau bac+5 (une fois sur deux contre une fois sur quatre pour les enfants d'ouvriers). Les filles sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les garçons (50 % de la cohorte entrée en 6^e en 1995 contre 38 %). Cela vaut quel que soit le milieu social, mais l'écart entre les filles et les garçons est moindre pour les enfants de cadres (8 points d'écart contre au moins 13 pour les autres milieux sociaux).

1. Niveau d'étude atteint par la génération entrée en 6^e en 1995 selon la catégorie socio-professionnelle des parents



1. Il s'agit de la catégorie socio-professionnelle du père, ou, si cette information est manquante ou sans objet, de celle de la mère.

Champ : élèves entrés en 6^e en 1995.

Lecture : sur 100 enfants d'enseignants entrés en 6^e en 1995, 90 ont eu le baccalauréat, 76 un diplôme du supérieur, dont 37 un diplôme de niveau Bac+5 ou plus.

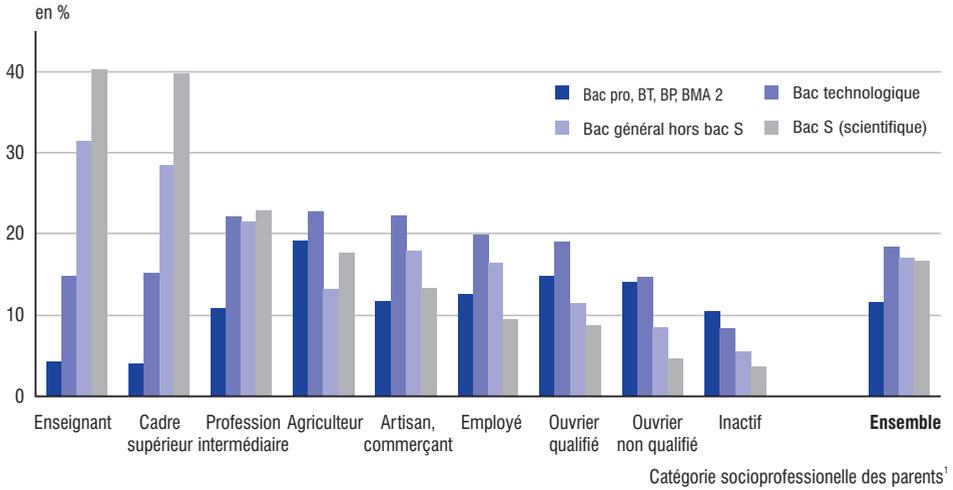
Sources : Depp, DGESIP/DGRI SIES, panel d'élèves 1995.

Les écarts de réussite scolaire des jeunes selon leur origine sociale se creusent au fil de la scolarité, secondaire et supérieure. Ainsi, un enfant d'ouvrier non qualifié ou de parents inactifs a environ deux fois moins de chances d'obtenir le baccalauréat qu'un enfant de cadre ou d'enseignant (et cinq fois moins de chances d'obtenir un baccalauréat général), et presque dix fois moins de chances d'obtenir un diplôme de niveau bac+5. Comment ces inégalités se construisent-elles ? Quelle est la part de ce qui est « joué depuis la 6^e » ? La situation a-t-elle évolué entre la génération entrée en 6^e en 1989 (précédent panel) et celle de 1995 ?

Une grande partie des inégalités scolaires se joue avant le baccalauréat...

Les probabilités d'avoir un baccalauréat sont relativement inégalitaires d'un milieu social à l'autre. Parmi les jeunes entrés en 6^e en 1995, près de 90 % des enfants d'enseignants ou de cadres supérieurs ont eu un baccalauréat, contre 40 % des enfants d'ouvriers non qualifiés, tous baccalauréats confondus. En comparaison, le taux de réussite dans l'enseignement supérieur (mesuré par la proportion de ceux qui obtiennent un diplôme du supérieur par rapport à ceux qui ont engagé des études supérieures) varie de 88 % pour les enfants d'enseignants à 67 % pour les enfants d'ouvriers non qualifiés. Il y a donc davantage d'écarts d'un milieu social à l'autre dans les probabilités d'avoir un baccalauréat que dans les parcours éventuels ultérieurs dans le supérieur, même si les inégalités sociales continuent de s'y creuser.

2. L'accès au baccalauréat selon la catégorie socioprofessionnelle des parents



1. Il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle du père, ou, si cette information est manquante ou sans objet, de celle de la mère.

2. Bac pro : baccalauréat professionnel ; BT : brevet de technicien ; BP : brevet professionnel ; BMA : brevet des métiers d'art.

Champ : élèves entrés en 6^e en 1995.

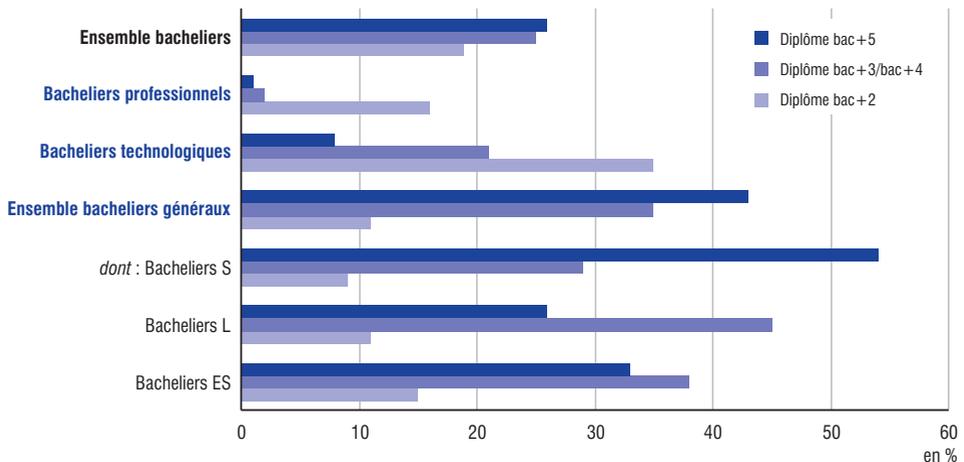
Lecture : sur 100 enfants d'enseignants entrés en 6^e en 1995, 40 ont eu le baccalauréat S, 32 un autre bac général, 15 un bac technologique et 4 un bac pro ; les 9 restants n'ont pas eu le bac.

Sources : Depp, DGESIP/DGRI SIES, panel d'élèves 1995.

À ces écarts de chances d'obtenir un baccalauréat s'ajoute le fait que les différents milieux n'obtiennent pas forcément les mêmes baccalauréats. Pour les jeunes entrés en 6^e en 1995, l'accès au baccalauréat général varie de 70 % pour les enfants d'enseignants ou de cadres à moins de 20 % pour les enfants d'ouvriers ou d'inactifs, et les inégalités sont encore plus prononcées pour le baccalauréat scientifique (de 40 % à moins de 10 %, figure 2).

Or, les différences de parcours dans le supérieur sont très marquées selon le baccalauréat obtenu : plus de 40 % des bacheliers généraux (et plus de 50 % des bacheliers S) obtiennent

3. Accès aux diplômes de l'enseignement supérieur pour 100 bacheliers



Champ : élèves entrés en 6^e en 1995 et ayant obtenu le baccalauréat.

Lecture : sur 100 enfants entrés en 6^e en 1995, et ayant obtenu un baccalauréat S, 54 ont décroché un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+5, 29 un diplôme de niveau bac+3 ou bac+4, 9 un diplôme de niveau bac+2.

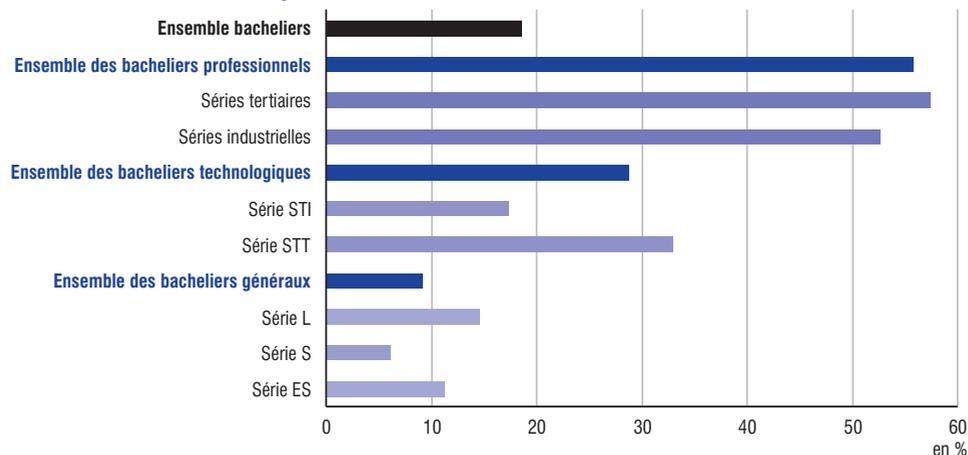
Sources : Depp, DGESIP/DGRI SIES, panel d'élèves 1995.

un diplôme de niveau bac+5, contre 10 % des bacheliers technologiques et 1 % des bacheliers professionnels (figure 3). Les bacheliers technologiques obtiennent le plus souvent un diplôme de niveau bac+2, voire bac+3 (notamment depuis l'émergence de la licence professionnelle). Quant aux titulaires d'un baccalauréat professionnel, diplôme davantage orienté vers l'insertion professionnelle immédiate que vers la poursuite d'études, ceux qui réussissent dans l'enseignement supérieur obtiennent en quasi-totalité un diplôme de niveau bac+2, essentiellement un BTS.

... mais les parcours continuent de se différencier dans le supérieur

La filière de formation dans laquelle les bacheliers se sont inscrits après leur bac contribue également à expliquer les différences de parcours dans le supérieur. Globalement, parmi l'ensemble des bacheliers qui ont poursuivi leurs études dans le supérieur, huit sur dix ont finalement obtenu un diplôme du supérieur (figure 4). Cette proportion est plus élevée en France qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE (encadré).

4. Taux d'échec dans le supérieur selon la série du baccalauréat



Champ : ensemble des élèves du panel 1995 ayant obtenu le baccalauréat et ayant poursuivi des études supérieures.

Lecture : sur 100 enfants entrés en 6^e en 1995 ayant obtenu un baccalauréat général et ayant engagé des études supérieures, 9 sont sortis sans diplôme.

Sources : Depp, DGESIP/DGRI SIES, panel d'élèves 1995.

Le niveau de sortie des étudiants varie selon l'orientation qu'ils ont prise après leur baccalauréat, ces différences étant liées à la fois à la nature et aux conditions de recrutement des différentes filières. Ainsi, la quasi-totalité des élèves qui se sont orientés vers une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) sort de l'enseignement supérieur avec un diplôme ; dans 80 % des cas il s'agit d'un diplôme de niveau bac+5. La réussite est très grande également parmi ceux qui ont intégré un institut universitaire technologique (IUT) : neuf sur dix sont sortis diplômés d'un DUT (niveau bac+2) et les trois quarts des bacheliers entrés dans un IUT ont même obtenu au moins un diplôme de niveau bac+3². Parmi les bacheliers qui s'étaient inscrits en section de technicien supérieur (STS), sept sur dix sont sortis diplômés d'un BTS. Si les poursuites d'études après un BTS sont, comme après un DUT, de plus en plus fréquentes,

2. Le nombre de diplômés de DUT qui poursuivent en bac+3 a augmenté avec la mise en place du « LMD » et la création des licences professionnelles. Par ailleurs, les écoles d'ingénieurs diversifient leurs modes d'accès et s'ouvrent davantage aux titulaires de DUT.

Encadré

Le système français plus performant que la moyenne des pays de l'OCDE

Même s'il n'est pas aisé de comparer des systèmes d'enseignement supérieur parfois très différents d'un pays à l'autre, la mise en perspective des données françaises avec celles de pays pour lesquelles on dispose de données comparables s'avère riche d'enseignements.

Ainsi, le taux de sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur français est inférieur d'environ dix points (19% contre 30%) à la moyenne des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de l'information [OCDE ; 2012].

Par ailleurs, les inégalités de réussite selon l'origine sociale (appréhendée pour les besoins de la comparaison par le biais du diplôme obtenu

par les parents) apparaissent du même ordre de grandeur en France et dans la moyenne des pays de l'OCDE. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne, 66 % des personnes dont au moins l'un des deux parents est très instruit ont terminé avec succès leurs études supérieures (73 % en France), contre 37 % seulement chez ceux dont les parents ne sont pas allés au-delà du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou post-secondaire non tertiaire (43 % en France). En France, un enfant de parents très diplômés a donc 1,7 fois plus de chances d'obtenir un diplôme du supérieur qu'un enfant de parents peu diplômés, ce rapport est de 1,8 en moyenne au sein de l'OCDE.

les sorties à bac+3 ou plus restent très minoritaires. Enfin, 80 % des bacheliers qui s'étaient inscrits en première année de licence sont sortis avec un diplôme. Le plus souvent ils ont obtenu au moins un diplôme à l'université ; mais 18 % ont acquis leur diplôme ailleurs après s'être réorientés avec succès dans une autre formation, souvent une STS.

Or, les jeunes de milieux moins favorisés font des choix d'orientation moins ambitieux que les autres. Ainsi, les « bacheliers de la première génération » (c'est-à-dire les bacheliers dont aucun des deux parents n'est titulaire du baccalauréat, essentiellement enfants d'employés ou d'ouvriers) effectuent, à performances scolaires comparables, des choix d'orientation dans le supérieur moins ambitieux que ceux des jeunes dont les parents sont eux-mêmes titulaires du baccalauréat [Caille, Lemaire ; 2009].

Les élèves parviennent à des niveaux très différents selon leur profil scolaire à la fin de l'enseignement primaire

Ces écarts de trajectoires, avant ou après le bac, reflètent en partie des écarts de niveaux qui ont parfois débuté bien en amont dans la scolarité. Les enfants de milieux sociaux favorisés ont dès la 6^e de meilleurs résultats scolaires. Ainsi, aux épreuves d'évaluation à l'entrée en 6^e, les trois quarts des enfants de cadres font partie de la moitié des élèves qui ont le mieux réussi, contre à peine un tiers des enfants d'ouvriers (*figure 5*). 47 % des enfants de cadres sont même dans le quartile supérieur (le quart des élèves ayant obtenu les meilleurs résultats) contre seulement 13 % des enfants d'ouvriers.

Or, les compétences des élèves en primaire sont primordiales pour leur trajectoire scolaire à venir. Les jeunes qui arrivent au collège avec un an d'avance, ou bien ceux qui ont réalisé les meilleurs scores aux épreuves d'évaluation de 6^e suivent le plus souvent une trajectoire marquée par la réussite : neuf sur dix sont devenus bacheliers et huit sur dix sont diplômés de l'enseignement supérieur. Ils se distinguent par le niveau auquel ils parviennent : respectivement 46 % des jeunes entrés en 6^e à 10 ans et 39 % de ceux dont les performances en français et en mathématiques les situaient dans le quartile supérieur sont sortis du système éducatif avec un diplôme de niveau bac+5 ou plus. Les deux tiers de ceux qui ont obtenu un diplôme de ce niveau appartenaient à l'entrée en 6^e au quartile supérieur. L'écart est très important avec les élèves du 3^e quartile (ceux qui ont obtenus des scores moins élevés mais tout de même supérieurs à la médiane) : les plus nombreux ne sont sortis qu'avec un diplôme de

5. Niveau de compétence en 6^e selon la catégorie socioprofessionnelle des parents et taux d'obtention du bac

en %

	Catégorie socioprofessionnelle des parents ¹				
	Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Répartition des élèves selon le quartile² de compétence en 6^e					
1 ^{er} quartile	22	7	14	27	41
2 ^e quartile	27	16	22	29	27
3 ^e quartile	26	30	29	25	19
4 ^e quartile	25	47	35	19	13
Total	100	100	100	100	100
Part des élèves ayant obtenu le bac selon le niveau de compétence en 6^e					
Niveau inférieur à la moyenne	51	74	57	40	36
Niveau supérieur à la moyenne	88	94	92	81	79

1. Il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle du père, ou, si cette information est manquante ou sans objet, de celle de la mère.

2. Les quartiles sont les groupes qui permettent de répartir les élèves en quatre groupes d'effectifs égaux selon leurs résultats aux tests d'évaluation en 6^e. Le 1^{er} quartile rassemble les 25 % d'élèves ayant eu les moins bons résultats, le 4^e quartile (quartile supérieur) les 25 % ayant eu les meilleurs résultats. Champ : élèves entrés en 6^e en 1995.

Lecture : 47 % des enfants de cadres sont dans le quart des élèves ayant eu les meilleurs résultats aux évaluations en 6^e, contre 13 % des enfants d'ouvriers. 81 % des enfants d'employés qui avaient en 6^e un niveau supérieur à la moyenne des élèves ont eu le baccalauréat.

Sources : Depp, DGESIP/DGRI SIES, panel d'élèves 1995.

niveau bac+3 ou bac+4. À l'inverse, les jeunes arrivés au collège avec un an de retard (ou plus) ou dont les performances en français et en mathématiques les plaçaient parmi les élèves les plus faibles (1^{er} quartile), ont rencontré dans leur scolarité secondaire des difficultés qui leur ont rarement permis d'atteindre le baccalauréat : seul un sur dix a obtenu un diplôme d'enseignement supérieur et quasiment aucun d'entre eux n'est parvenu au niveau bac+5.

Mais les écarts de compétence en 6^e n'expliquent pas tout. À niveau scolaire équivalent à l'entrée en 6^e, les trajectoires se différencient par la suite : parmi les élèves ayant un niveau supérieur à la moyenne, 94 % des enfants de cadres obtiennent *in fine* le bac contre 79 % des enfants d'ouvriers. L'écart est plus marqué pour les enfants dont le niveau en 6^e est inférieur à la moyenne : 74 % des enfants de cadres ont alors le bac, contre 36 % des enfants d'ouvriers.

Entre les générations 1989 et 1995, peu d'évolution dans l'accès au diplôme, avec toutefois un léger recul pour les enfants d'ouvriers

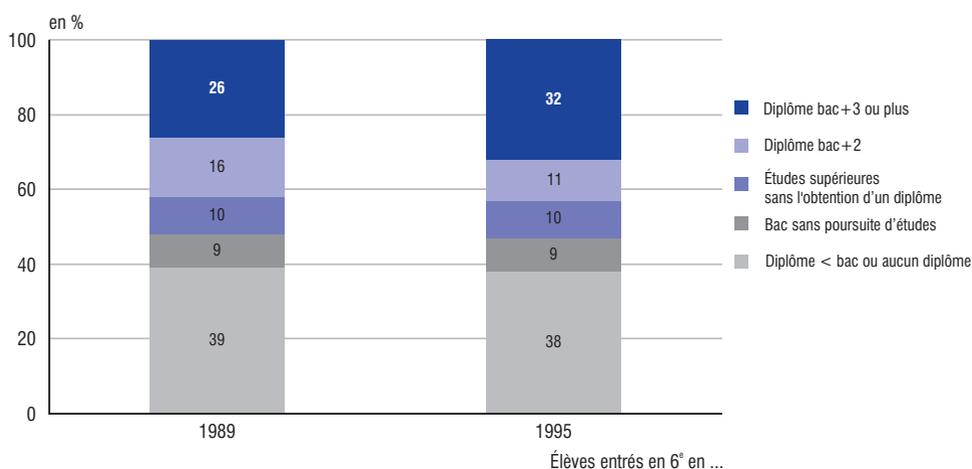
Depuis le milieu des années 2000, la proportion de diplômés a légèrement augmenté mais la composition sociale dans l'enseignement supérieur de la population étudiante demeure assez inégalitaire et les facteurs de réussite restent très marqués par le parcours scolaire antérieur³.

3. Certes, on observe une augmentation de la proportion d'étudiants boursiers mais c'est essentiellement la conséquence d'un renforcement des aides en direction des étudiants qui s'est traduit par l'abaissement des barèmes d'attribution de bourses et la création d'un échelon supplémentaire pour les jeunes aux ressources les plus modestes.

La proportion de diplômés du supérieur a peu évolué entre la génération entrée dans le supérieur à partir de 1996 et celle entrée à partir de 2002

Globalement, la proportion de jeunes accédant aux diplômes de l'enseignement supérieur est restée stable entre les deux générations, celle entrée en 6^e en 1989, donc dans l'enseignement supérieur à partir de 1996 et celle entrée en 6^e en 1995 donc dans l'enseignement supérieur à partir de 2002 [Lemaire, 2006]. L'écart filles-garçons est du même ordre de grandeur sur les années récentes (13 points d'écart en faveur des filles sur la proportion de diplômés dans une génération). Les diplômés sont toutefois plus souvent de niveau bac+3 ou bac+5, en raison de la mise en place du système LMD Licence (bac+3) - Master (bac+5) - Doctorat (bac+8) au milieu des années 2000 (figure 6). Les poursuites d'études après les BTS et les IUT sont également devenues plus fréquentes.

6. Niveau de diplôme final atteint par les élèves de 6^e des générations 1989 et 1995



Champ : élèves entrés en 6^e en 1989 (parvenus au baccalauréat entre 1996 et 1999) et en 1995 (parvenus au baccalauréat entre 2002 et 2005).
Lecture : entre les cohortes 89 et 95 (dates d'entrée en 6^e), la proportion de jeunes titulaires d'un diplôme de niveau bac+3 ou plus a progressé de 6 points, passant de 26 % à 32 %.
Sources : Depp, DGESIP/DGRI SIES, panels d'élèves 1989 et 1995.

La proportion de diplômés du supérieur a augmenté sur les années récentes. Les dernières données sur la proportion de diplômés laissent augurer d'une augmentation de la proportion finale de jeunes ayant acquis un diplôme d'enseignement supérieur parmi une cohorte donnée. Ainsi, l'indicateur synthétisant la proportion de diplômés par classe d'âge sur une année universitaire donnée⁴, qui représente un bon indicateur avancé du taux de diplômés finalement constaté dans une classe d'âge, a progressé de 3 points entre 2006 et 2010.

4. La « proportion de diplômés dans une génération » : il s'agit de la proportion de diplômés dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge et en faisant la somme de ces taux.

La proportion de diplômés du supérieur parmi les enfants d'ouvriers a toutefois légèrement baissé

Si la proportion de jeunes diplômés du supérieur n'a pas évolué, les inégalités d'accès au diplôme ont été légèrement plus fortes pour la génération arrivée en 6^e en 1995 (et dans le supérieur à partir de 2002) que pour la précédente génération suivie, arrivée en 6^e en 1989 (et donc dans le supérieur à partir de 1996). L'accès à l'enseignement supérieur ou la possession d'un diplôme du supérieur sont restés stables pour les enfants d'enseignants (qui avaient déjà atteint un niveau élevé), ainsi que pour les enfants de professions intermédiaires ou d'employés ; ils ont progressé pour les enfants de cadres, d'artisans, de commerçants et d'agriculteurs mais ont un peu diminué pour les enfants d'ouvriers et d'inactifs.

Des données plus récentes sur les générations entrées à l'université en 2006 ou 2007 (et dont on connaît aujourd'hui les résultats dans le premier cycle du supérieur) confirment les tendances observées sur le panel 1995 : persistance des écarts selon les milieux sociaux et fort impact du parcours scolaire antérieur qui reste assez largement corrélé au milieu social. La probabilité d'obtenir la licence générale en trois ans (durée théorique) varie selon le parcours scolaire antérieur (baccalauréat d'origine ou âge au baccalauréat) et selon le milieu social, plus que selon la discipline d'études ou l'université dans laquelle le jeune est inscrit.

Étudier la probabilité d'obtenir la Licence en 4 ans (soit une année supplémentaire par rapport à la durée théorique) ne modifie pas fondamentalement la hiérarchie des critères. En particulier, cette année supplémentaire ne permet pas de combler les écarts issus du parcours dans l'enseignement secondaire. Moins de 3 % des bacheliers professionnels inscrits en premier cycle du supérieur obtiennent leur licence en trois ans ; cette proportion est d'environ 4 % en 4 ans. Elle ne progresse que de 6 points environ pour les bacheliers technologiques ou les jeunes arrivés en retard au baccalauréat.

La composition sociale des différentes filières de l'enseignement supérieur a peu varié en 10 ans

Plus généralement, l'examen de la composition sociale des étudiants est un autre indicateur de la sélection sociale dans le supérieur, même si tous les étudiants ne sortiront pas avec un diplôme en poche. Entre 2000 et 2012, la composition sociale de la population étudiante est restée stable. La légère augmentation des inégalités d'obtention d'un diplôme du supérieur entre la cohorte entrée en 6^e en 1989 et celle entrée en 1995, qui donne des éléments sur les inégalités sociales dans le supérieur à la fin des années 1990 et au début des années 2000, doit donc être relativisée avec la stabilité des origines sociales des étudiants sur l'ensemble de la décennie 2000.

Ainsi, les différentes filières du supérieur demeurent très hétérogènes socialement. Or, on l'a vu, l'orientation prise après le baccalauréat joue fortement sur la probabilité d'obtenir un diplôme du supérieur, et sur le niveau de ce dernier. Les enfants de cadres restent très nombreux dans les filières qui préparent aux études les plus longues, qui sont également celles où la reproduction sociale est forte : en CPGE ou dans les filières de santé. En CPGE, la moitié des élèves sont des enfants de cadres, avec cependant une légère progression des enfants d'ouvriers ou d'employés. Par ailleurs, on relève une légère augmentation de la part d'enfants de cadres dans les autres filières sélectives (STS et IUT). ■

Pour aller plus loin

- Un tiers des élèves de la génération entrée en 6^e en 1995 quitte le système éducatif avec au moins un diplôme de niveau bac+3, contre un quart de la génération précédente, entrée en 6^e en 1989. Lemaire S., « Les parcours dans l'enseignement supérieur : devenir après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 », *Note d'information Enseignement supérieur et Recherche* 2012-05, DGESIP/DGRI-SIES, juin 2012.
- La moitié des bacheliers provient aujourd'hui de familles dans lesquelles aucun des parents n'était titulaire de ce diplôme. À niveau scolaire équivalent, leurs choix d'orientation sont moins ambitieux que ceux des jeunes dont les parents ont au moins le baccalauréat. Caille J.-P., Lemaire S., « Les bacheliers » de première génération » : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur « bridés » par de moindres ambitions ? », *Insee Références* France, portrait social, édition 2009.

Et aussi :

- OCDE, « Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE », éditions 2010 et 2012.
 - « L'état de l'école » n° 22, Depp, novembre 2012.
 - « L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche » n°5, DGESIP/DGRI-SIES, décembre 2011.
 - « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche », Depp, édition 2012.
-